

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE le : 04/05/2026

TRANSMIS le : 04/05/2026

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 21

OBJET :

Composition de la Commission
de contrôle de la liste électorale

L'an deux mille vingt six,
Le Mercredi 29 avril à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au Foyer Rural en séance publique sous la Présidence de Mme FERTÉ Nadège, Maire

Présents : Mesdames : Céline BACH, Claudine BARON, Nathalie BOURDIN, Hélène CHATELAIN, Sybille DAUDRÉ, Julie DENIAU, Hélène DRÉVILLE, Christina JBANCA, Fanny LE BEC,

Messieurs : Alexandre CHORQUES, Jean-Luc DI MEO, Thierry GILLOTIN, Mathieu LEBRUN, Jean MARTIN, Jean MORELL, Jonathan RAIMBAULT, Christophe VIRLOGEUX, Corentin WEISSE.

Absents : Mme Emilie SIMONY, Mme Sandrine LHOTTE

Pouvoirs : M. Alexandre STERLIN donne pouvoir à Mme Hélène CHATELAIN
M. Olivier HERBIN donne pouvoir à Mme Nadège FERTÉ

Secrétaire de séance : Mme DAUDRÉ Sibylle

Secrétaire auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la Commission de contrôle de la liste électorale procède à l'inscription et la radiation sur la liste électorale, avec la collaboration des services municipaux.

Elle est constituée et réunie au moins une fois par an, afin de vérifier et contrôler les opérations et s'assurer de la régularité des opérations.

Elle est composée de 5 élus et 3 suppléants :

Titulaires :

- Claudine BARON
- Nathalie BOURDIN
- Céline BACH
- Hélène DRÉVILLE
- Thierry GILLOTIN

Suppléants :

Cristina JBANCA
Jean-Luc DI MEO
Corentin WEISSE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1) Approuve la composition des membres de la Commission de contrôle de la liste électorale.

2) Délibération transmise à Monsieur Le Sous-Préfet de SARCELLES.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Nadège FERTÉ

